Mouvement des Entreprises de France

Prélèvement à la source : trouvons une solution praticable pour les entreprises !

Publié le 27 mars 2018

Le MEDEF s'inquiète d'un projet de prélèvement à la source qui s'affirme, mois après mois, comme susceptible de générer complexités et problèmes dans les entreprises, notamment dans les PME et TPE.

Si l'idée de prélever l'impôt en même temps que les revenus perçus semble pertinente, il existe des solutions alternatives qui n'impliquent pas les entreprises. Le MEDEF regrette que le gouvernement ne les ait pas considérées.

Cette solution est pourtant simple pour l'Etat et neutre pour les entreprises. Il s'agirait de généraliser la mensualisation de l'impôt sur le revenu qui serait prélevé directement par le fisc sur le compte du contribuable. L'entreprise n'aurait donc pas à se transformer en collecteur de l'impôt sur le revenu, lui épargnant coûts et complexités. Et le contribuable aurait les mêmes avantages qu'avec le dispositif prévu par le gouvernement.

Les entreprises n'ont ni l'envie ni les moyens de se transformer en conseiller fiscal de leurs salariés.

Pour **Pierre Gattaz, président du MEDEF**, « *Alors que notre économie commence à sortir la tête de l'eau, le gouvernement s'entête à vouloir imposer une réforme qui n'aura que des impacts négatifs pour les entrepreneurs. Nous proposons une alternative qui est crédible et qui doit être examinée rapidement.* »